

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016
Nombre de Membres en
exercice : 25
Nombre de Présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 23

2016-44

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à **Fabien GENET**
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à **Bernard LABROSSE**

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

Adoption du relevé de décisions du Bureau du 21 septembre 2016

Rapporteur: Jean-Marc NESME

Il est proposé d'adopter le relevé de décisions de la réunion de Bureau du 21 septembre 2016.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le relevé de décisions du Bureau du 21 septembre 2016.

Fait à Paray le Monial, 21 octobre 2016

Le Président

Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/10/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/10/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016

Nombre de Membres en
exercice : 25

Nombre de Présents : 21

Nombre de Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 23

2016-45

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérard GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à Fabien GENET
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'ingénierie territoriale 2017

Rapporteur: Fabien GENET

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens sur la base suivante :

Dépenses sur l'animation généraliste du contrat, l'urbanisme et la santé : 110 000€

Recettes :

Conseil Régional : 60 000€

ARS proratisé: 10 000€

Autofinancement : 40 000€

Dépenses sur les missions supports (secrétariat gestion et frais généraux) : 30 000€

Recettes :

Conseil Régional : 20 000€

Autofinancement : 10 000€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 21 octobre 2016

Le Président,

Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/10/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/10/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016
Nombre de Membres en
exercice : 25
Nombre de Présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 23

2016-46

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à Fabien GENET
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET,, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

Demande de subvention FEADER pour l'animation LEADER 2017

Rapporteur: Fabien GENET

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès du FEADER pour l'animation et la gestion du programme LEADER en 2017 :

Dépenses : salaires, charges et forfait coûts indirects 1 animateur LEADER 1ETP + gestion 0,5ETP : 77 000€

Recettes :

FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais : 50 000€

Autofinancement : 27 000€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter du FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 21 octobre 2016

Le Président

Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/10/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/10/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016
Nombre de Membres en
exercice : 25
Nombre de Présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 23

2016-47

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à Fabien GENET
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

**Demande de subvention ARS pour l'animation et les actions du contrat
local de santé en 2017**

Rapporteur: Fabien GENET

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'ARS pour l'animation et les actions prévues dans le cadre du contrat local de santé en 2017 :

**Dépenses : salaires, charges, déplacements poste animateur santé :
38 000€**

**Actions CLS : Octobre Rose, démographie médicale, conseil local en
santé mentale : 25 000€**

Recettes :

ARS : 35 000€

Région proratisé : 5 000€

Autofinancement : 23 000€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter les subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 21 octobre 2016

Le Président,


Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/10/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/10/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016
Nombre de Membres en
exercice : 25
Nombre de Présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 23

2016-4

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à Fabien GENET
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

**Demande de subvention auprès de la DRAC pour les actions du Pays
d'Art et d'Histoire**

Rapporteur: Fabien GENET

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de la DRAC pour l'animation et les actions du Pays d'Art et d'Histoire 2017, notamment l'évaluation de la convention, la préparation de la future convention, et des actions pédagogiques

Dépenses : 20 000€

Salaires et charges : 10 000€

Dépenses de communication et petites fournitures : 10 000€

Recettes :

DRAC Bourgogne : 10 000€

Autofinancement : 10 000€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter une subvention auprès de la DRAC, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 21 octobre 2016

Le Président,


Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/10/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/10/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016
Nombre de Membres en
exercice : 25
Nombre de Présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 23

**2016-48
bis**

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à Fabien GENET
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET,, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

**Demande de subvention FNADT pour l'élaboration du dossier de
candidature UNESCO en 2017**

Rapporteur: Fabien GENET

Il est proposé d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat (FNADT) pour accompagner les travaux et études nécessaires à l'élaboration du dossier de candidature UNESCO en 2017 :

Dépenses : 78 000 €

salaires, charges 1 chargé de mission et un renfort expert : 48 000€

Frais comité scientifique : 5 000€

Etudes (prestations externes) : 25 000€

Recettes : 78 000€

Etat (FNADT convention d'objectifs et de moyens) : 50 000€

Autofinancement et mécénat : 28 000€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter du du FNADT au titre de la convention d'objectifs et de moyens, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés

Fait à Paray le Monial, 21 novembre 2016

Le Président,



Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 09/12/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 09/12/2016

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Date de convocation 30
septembre 2016

Nombre de Membres en
exercice : 25

Nombre de Présents : 21

Nombre de Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 23

L'an deux mille seize, le 13 octobre à 14h30, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à l'ENAC, à St Yan, sur la convocation, en date du 30 septembre 2016, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Eric NEVERS, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET, M. Guy RAYMOND.

POUVOIRS :

M. André ACCARY donne pouvoir à Fabien GENET
Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET,, M. Paul LORTON, M. Noël PALLOT

**Candidature à l'appel à projet « Contrats de structuration de Pôles
Touristiques Territoriaux (SPÔTT)**

Rapporteur: Jean PIRET

Depuis près de 10 ans, le Pays porte, à la demande des OT et des CC, un certain nombre d'actions visant à promouvoir et développer le tourisme : actions de marketing territorial, mobilisation de financements territoriaux pour financer des investissements touristiques, développement internet, facebook, newsletters, participation à des salons, etc... Le Pays est également porteur du label Pays d'Art et d'Histoire et le projet de candidature UNESCO avance bien.

Plus récemment, le Pays a été lauréat à un appel à projet national Routard et a initié un nouvel outil d'animation et de constitution de réseau des 800 prestataires touristiques « Les Rencontres du Tourisme ».

4 rencontres se sont tenues en moins d'une année, avec une participation moyenne de 80 à 100 prestataires (hôtels, musées, chambres d'hôtes, ...).

Ces rencontres permettent à la fois d'apporter des informations pratiques utiles grâce à des intervenants spécialistes dans leur domaine, de leur faire découvrir le territoire, et surtout de les mettre en réseau pour qu'ils incitent leur clientèle à circuler et rester plus longtemps.

Cette année, compte tenu des fusions de CC, des questions qui se posent sur le transfert de la compétence tourisme et des contraintes budgétaires, une 5eme rencontre s'est tenue le 4 octobre, sous forme de séminaire d'une journée. Cette journée était exceptionnellement réservée aux OT, élus en charge du tourisme et membres du Bureau du PETR et partenaires institutionnels (Direccte, ADT, CRT, UDOTSI FNOSI). Une cinquantaine de participants. Des intervenants institutionnels et d'autres territoires dans la région et en France, qui sont structurés juridiquement.

Les participants tout comme les intervenant ont constaté qu'une destination se dessine clairement sur le Pays Charolais Brionnais, qu'il convient de structurer concrètement en plan d'action.

L'appel à projet SPÔTT porté par Madame la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, semble répondre clairement aux besoins d'accompagnement dont le PETR a besoin en cette période charnière.

Il est donc proposé au Bureau de bien vouloir autoriser le Président à déposer un dossier de candidature à l'appel à projet SPÔTT.

2016-49

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le

et publié, affiché ou
notifié le

Réf AR

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Autorise le Président à déposer la candidature du PETR du Pays Charolais Brionnais à l'appel à projet SPôTT et à signer tous documents liés.

Fait à Paray le Monial, 21 octobre 2016

Le Président,

